

RAPPORT FINAL

**ÉVALUATION DE
L'INITIATIVE DE PARTENARIATS INTERNATIONAUX
DES RÉSEAUX DE CENTRES D'EXCELLENCE**

Document préparé par :
R.A. Malatest & Associates Ltd.

Pour :
Le programme des Réseaux de centres d'excellence du Canada
et le
Centre de recherches pour le développement international

24 juin 2009

SOMMAIRE

En 2006, le programme des Réseaux de centres d'excellence (RCE), en collaboration avec le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), a lancé l'Initiative de partenariats internationaux (IPI), à titre d'initiative pilote. Le budget total du concours pour ces initiatives d'une durée de deux ans s'élevait à environ 7 M\$. Le CRDI a alloué un montant additionnel de 2 M\$ afin de couvrir les coûts de la recherche et du fonctionnement en réseau des organismes des pays à revenus moyens et faibles (PRMF).

Les objectifs de l'IPI sont les suivants :

- rehausser le profil du Canada sur la scène mondiale et faire en sorte que le Canada participe aux initiatives internationales de pointe;
- offrir un milieu de formation plus riche pour former un personnel hautement qualifié qui possède les compétences et la connaissance essentielles à la productivité, à la croissance économique, aux politiques publiques et à la qualité de vie au Canada;
- stimuler ou renforcer les partenariats avec des organismes étrangers pour déployer des efforts d'envergure coordonnés et concertés qui auront des incidences économiques et sociales; et
- perfectionner l'échange et la diffusion des connaissances, des ressources et de la technologie au Canada.

À partir de ces objectifs, le but principal de l'IPI consiste à fournir aux RCE du Canada, les ressources qui faciliteront les activités de réseautage à l'extérieur du pays. Bien qu'à long terme, on s'attend à ce que ces activités aient des incidences économiques et sociales, à court terme, le but de l'IPI est de stimuler la création de partenariats avec des organismes étrangers.

En 2008, le Comité directeur des RCE et le CRDI ont convenu de commander une évaluation de l'IPI pour contribuer à la prise de décisions relatives à l'avenir de cette initiative pilote.

L'objet de l'évaluation en question consiste à examiner les éléments suivants :

- la mesure dans laquelle les activités financées dans le cadre de l'IPI ont contribué à l'atteinte des objectifs de l'IPI;
- la mesure dans laquelle l'IPI a contribué à la valeur ajoutée dans l'avancement des objectifs des réseaux financés;
- les principales réalisations découlant de l'IPI;
- les leçons apprises sur les avantages et les défis des programmes qui encouragent la collaboration internationale de ce genre.

Vous trouverez ci-après les principales constatations liées à l'évaluation des Réseaux de centres d'excellence du Canada – Initiative de Partenariats internationaux (IPI). Les constatations de l'évaluation sont fondées sur un examen des documents du programme et des réseaux, ainsi que sur des entrevues menées auprès des principaux intervenants liés aux réseaux financés et non financés, et auprès de leurs partenaires internationaux. Il convient de souligner que la conception de l'évaluation est centrée sur les renseignements obtenus grâce à des entrevues auprès d'informateurs clés.

Valeur globale et incidences du financement de l'IPI :

Les constatations découlant des entrevues auprès des informateurs clés et des documents de programmes laissent entendre que les réseaux financés ont obtenu plusieurs résultats positifs qui contribuent collectivement à l'atteinte de plusieurs objectifs de l'IPI.

Presque tous les intervenants étaient d'avis que le financement de l'IPI avait permis aux chercheurs et aux réseaux canadiens d'étendre leurs relations et de créer des liens avec des organismes dans d'autres pays. Bien que le réseautage entre les chercheurs existait (et continue d'exister) avant le financement de l'IPI et indépendamment de ce financement, les fonds ont permis aux réseaux canadiens de créer des liens avec d'autres organismes à l'échelle des consortiums. On a fait remarquer que, comparativement aux contacts entre collègues, les relations à l'échelle des consortiums sont structurées de façon plus officielle et permettent les échanges avec des organismes (incluant d'autres partenaires internationaux qui peuvent faire partie d'un plus grand consortium), plutôt qu'avec un chercheur individuel.

On a aussi signalé que le financement de l'IPI a produit d'autres résultats positifs, incluant les résultats suivants :

- Amélioration de la connaissance des aptitudes et des compétences en recherche au Canada parmi les partenaires internationaux et accroissement de leur sensibilisation à ces aspects;
- Amélioration de la connaissance de la recherche globale et du transfert des connaissances, ainsi que des enjeux d'application des politiques, parmi les chercheurs des réseaux et accroissement de leur sensibilisation à ces aspects;
- Capacité de promouvoir l'expertise canadienne en matière de recherche à l'échelle internationale;
- Soutien aux organismes des pays à revenus moyens et faibles pour l'élaboration de leurs propres activités de réseautage dans leur pays d'appartenance, ce qui n'avait pas été entrepris précédemment;
- Élaboration de partenariats avec des partenaires internationaux entraînant, dans certains cas, la présentation de propositions conjointes.

Les activités entreprises par les réseaux indiquent la progression vers des partenariats approfondis avec des organismes étrangers. Il est trop tôt pour établir avec certitude toute la portée de l'incidence de l'initiative sur la capacité des réseaux de déployer des efforts d'envergure coordonnés et concertés qui auront des incidences économiques et sociales.

Les réseaux ont déclaré avoir réussi à établir des partenariats avec des organismes étrangers, ainsi qu'à mettre en place l'échange de connaissances et d'expériences.

Bien que les renseignements provenant des informateurs clés et des documents de programmes donnent à penser qu'un certain nombre d'activités visant l'atteinte des objectifs de l'IPI ont eu lieu, bon nombre d'informateurs clés ont fait remarquer qu'il faudra peut être un certain temps pour être en mesure de déceler toute l'incidence de l'initiative. À titre d'exemple, plusieurs réseaux ont déclaré qu'ils avaient présenté récemment des propositions conjointes de recherche avec leurs partenaires internationaux et ils ont souligné qu'il était encore trop tôt pour déterminer la réussite de ces propositions.

À ce jour, tous les réseaux financés par l'IPI n'ont pas été en mesure de mettre en œuvre la formation du Personnel Hautement Qualifié (PHQ), tel que prévu au départ.

Certaines activités internationales de formation du PHQ ont été mises en œuvre, incluant des cours d'été et certaines activités d'échange de PHQ. Cependant, selon les renseignements transmis par les informateurs clés et un examen des documents de réseaux, il semble que certains réseaux, particulièrement les réseaux plus récents ou plus restreints sans relations établies à l'échelle internationale, ont fait face à des défis relatifs à l'atteinte des objectifs et des buts de l'IPI. À titre d'exemple, certains réseaux ont déclaré éprouver des difficultés au niveau de l'échange du PHQ (en raison de la difficulté de naviguer entre les exigences complexes, incluant les enjeux liés à l'immigration et aux contrats).

Ce défi peut être interprété dans le contexte d'un échéancier serré de financement de l'IPI qui a été conçu pour permettre aux réseaux d'établir des relations à l'échelle internationale.

Valeur ajoutée de l'IPI pour les RCE et leurs partenaires internationaux

L'IPI a permis aux RCE et à leurs partenaires internationaux de poursuivre leurs stratégies à l'échelle mondiale, permettant une démarche mieux concertée pour trouver des solutions aux problèmes d'importance mondiale.

Dans l'ensemble, l'incidence de l'IPI à ce jour a été de mettre l'accent sur la création de la base d'une recherche concertée pour aborder les problèmes communs, particulièrement dans les secteurs ou domaines de pertinence mondiale, où des solutions aux problèmes nécessitent des stratégies mondiales (p. ex. la recherche sur les changements climatiques; la recherche sur les enjeux communs relatifs à la santé, comme l'obésité ou les accidents vasculaires cérébraux (AVC); la recherche dans de nouveaux domaines, où les chercheurs peuvent tirer parti de l'expertise accumulée à l'échelle internationale, comme la recherche sur les cellules souches ou la recherche sur les prions, la propagation des maladies, et d'autres domaines ou enjeux).

Étant donné que l'initiative vise à favoriser et à créer des partenariats, les réseaux qui ont adopté un rôle consultatif stratégique visant à influencer sur les politiques publiques, la sensibilisation et les connaissances sur un enjeu donné, ont semblé tirer parti de l'IPI plus avantageusement que les autres réseaux, en ce qui a trait à l'avancement de l'ensemble de leur mission stratégique.

Les réseaux qui reçoivent des fonds de l'IPI sont différents en ce qui a trait à leur position globale, selon qu'ils adoptent le rôle de réseau visant à influencer les politiques ou de réseau orienté davantage vers l'avancement technologique. L'initiative n'a pas été conçue pour entraîner immédiatement des extraits de recherche concerté, mais plutôt pour favoriser les partenariats internationaux. Les constatations de l'évaluation semblent indiquer que les RCE qui sont centrés davantage sur un rôle consultatif ont été en mesure de tirer parti des activités de réseautage financées par l'IPI, plus rapidement que les RCE dont la mission stratégique est centrée sur les extraits de recherche relatifs à l'avancement technologique. Cette constatation semble suggérer que les réseaux centrés sur un rôle consultatif étaient plus compétents pour incorporer les activités de l'IPI dans leur mission stratégique globale.

Utilisation du financement de l'IPI

Le financement de l'IPI a servi à créer des activités de soutien conçues pour créer des liens avec des organismes à l'étranger et pour mettre en place l'échange de connaissances et d'outils. Les réseaux financés ont déclaré une plus vaste gamme d'activités sur le plan de la collaboration internationale que les réseaux non financés.

Bien que les représentants des réseaux non financés aient déclaré que même sans le financement de l'IPI, ils avaient été en mesure de participer à certaines activités de collaboration avec des chercheurs à l'étranger, ces activités étaient principalement limitées à une participation à des conférences annuelles régulières et à des communications entre chercheurs individuels. Les représentants de réseaux financés ont signalé une gamme d'activités en plus des conférences et réunions régulières. Ces activités réalisées grâce au financement de l'IPI incluent les catégories suivantes:

- Des ateliers spéciaux (au Canada et dans les pays des organismes partenaires) – exemples : des ateliers sur le réseautage international et infranational, des ateliers conçus pour favoriser la collaboration entre les RCE et les organismes partenaires pendant les conférences, en plus des ateliers thématiques de collaboration sur des enjeux abordés par les RCE et leurs organismes partenaires. Les ateliers ont eu lieu notamment au Canada, en Europe, aux États-Unis, en Afrique et en Chine.
- Des conférences spéciales, autres que les conférences régulières dans le domaine – par exemple, des conférences thématiques et des symposiums sur des enjeux comme les crises sanitaires ou les questions environnementales dans le monde. Les conférences ont eu lieu au Canada, en Europe et aux États-Unis, entre autres.
- Le partage des connaissances (grâce à des appels conférences, des réunions en personne, ou des documents élaborés par l'un des partenaires).
- Le partage des outils et des données – par exemples, le partage des « outils de poche » conçus pour donner aux fournisseurs de soins de santé des renseignements condensés, le partage des données pour la modélisation mathématique et la reproduction d'une étude de cohorte au Canada entreprise au départ dans un PRMF.
- L'élaboration de projets de recherche concertée et des publications en résultant (déclarées par les RCE plus anciens et, par conséquent, susceptibles d'être fondées sur une infrastructure de collaboration préexistante développée davantage grâce au financement de l'IPI) – par exemple, des projets de recherche sur la propagation des maladies à l'échelle mondiale, ainsi que l'élaboration d'essais de recherche clinique. Toutefois, il n'a pas été possible de déterminer exactement dans quelle mesure les fonds de l'IPI ont contribué à ces activités, puisqu'elles avaient débuté avant l'IPI.
- Des occasions d'échange de PHQ à l'échelle internationale – par exemple, une école d'été en mathématiques, des ateliers de formation ouverts aux étudiants du deuxième cycle universitaire dans le domaine de la recherche liée à la santé, des échanges d'étudiants et des ateliers spéciaux à l'intention des étudiants dans le cadre de conférences plus vastes sur la santé et les questions environnementales.

Les informateurs clés étaient d'avis que ces activités entraîneraient des partenariats de recherche prolongés et approfondis avec les organismes à l'étranger et considéraient ces activités comme des étapes vers les extrants de recherche concertée, incluant la diffusion des connaissances, des ressources et de la technologie.

Leçons tirées de l'élaboration et de l'exécution de L'IPI

La conception et l'exécution de L'IPI a été trouvées approprié; toutefois, les réseaux ont déclaré que le temps nécessaire pour établir des liens avec les partenaires internationaux avait eu une incidence négative sur leur capacité d'atteindre certains des objectifs de l'IPI en respectant l'échéancier du financement.

On a trouvé que l'IPI-RCE était une initiative de financement unique au Canada autant en ce qui a trait à sa conception qu'à son but. Dans l'ensemble, les informateurs clés ont fait remarquer que l'élaboration et l'exécution de l'initiative étaient appropriées. Toutefois, l'échéancier de financement pour la mise en œuvre de l'initiative a été trouvé trop court, ce qui avait comme effet de produire une incertitude quant à l'atteinte des niveaux de dépenses prévus, ainsi qu'à la continuité du financement pour appuyer des collaborations permanentes.

les constatations de l'évaluation laissent entendre que les réseaux ont éprouvé certaines difficultés en raison de l'échéancier alloué à la préparation des propositions des réseaux pour l'obtention du financement de l'IPI. Certains informateurs clés ont déclaré qu'ils n'avaient pas eu le temps d'établir des lignes directrices ou des processus clairs pour sélectionner et recruter les partenaires internationaux appropriés, et que les activités planifiées étaient habituellement en retard.

Les informateurs ont fait remarquer que l'établissement de partenariats internationaux et le lancement complet des activités internationales proposées avaient nécessité plus de temps qu'ils avaient prévu au départ. Plusieurs informateurs clés ont déclaré qu'ils avaient été surpris par la quantité de temps et de ressources nécessaires pour élaborer des contrats internationaux, des protocoles d'entente, et d'autres accords avec les organismes partenaires. Ces défis logistiques expliquent probablement certains des délais de lancement des activités de l'IPI qui ont été déclarés par l'ensemble des réseaux. Le programme a été prolongé jusqu'en mars 2010 depuis, pour permettre aux réseaux de terminer leurs projets d'IPI et de respecter les cibles proposées.

Ces préoccupations ont été soulevées dans le contexte des enjeux globaux de conception des RCE, reflétant la perception que certains réseaux ont accès à de plus grandes sommes de financement pendant une plus longue période que d'autres, ce qui était considéré comme un avantage pour les plus grands réseaux ou les réseaux établis en qui a trait à la capacité de bâtir sur l'infrastructure internationale existante, en comparaison avec les autres réseaux qui devaient utiliser le financement de l'IPI pour développer cette infrastructure. Il peut être utile de fournir aux réseaux, particulièrement à ceux qui ne peuvent avoir recours à des structures préexistantes ou puiser dans leur expérience de collaboration internationale, des outils et des pratiques exemplaires pour les aider à élaborer des processus internes afin qu'ils puissent déterminer les partenaires souhaitables et établir des liens avec des organismes étranger (comme, par exemple, des protocoles d'entente, des documents juridiques, et des processus pour déterminer les partenaires et les projets qui correspondent aux plans stratégiques des réseaux, aux rapports, aux pratiques exemplaires).

En plus d'un échéancier de financement considéré comme étant trop court pour participer pleinement à toutes les activités proposées par les réseaux dans leurs demande de financement de l'IPI, les attentes relatives aux bailleurs de fonds pour la prolongation des collaborations résultant des activités de l'IPI restent floues. Il faut une perspective à plus long

terme pour permettre aux réseaux de récolter tous les avantages des partenariats qui ont été créés dans le cadre de l'IPI. De plus, les réseaux ont besoin d'informations et de conseils pour déterminer l'accessibilité des ressources et définir les attentes en ce qui a trait aux collaborations permanentes qui ont débuté avec le financement de l'IPI.

Table des matières

SOMMAIRE	ii
SECTION 1 : CONTEXTE	2
1.1 Contexte de l'évaluation	3
SECTION 2 : DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE.....	5
2.1 Conception de l'évaluation	5
2.2. Activités de recherche	6
2.2.1 Examen des documents et des données administratives	6
2.2.2 Entrevues auprès des informateurs clés	7
2.3. Limites et défis	8
SECTION 3 : RÉSULTATS.....	10
3.1 Élaboration et exécution du programme	10
3.2. Résultats du programme	14
3.2.1 Incidence sur la nature des collaborations internationales.....	15
3.2.2 Activités entreprises grâce au fonds de l'IPI et incidences	17
3.3 Conclusions.....	24

SECTION 1 : CONTEXTE

Les Réseaux de centres d'excellence du Canada (RCE) et le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) sont deux composantes importantes de la démarche globale intégrée du Canada pour la recherche, le développement et l'innovation. Le but du programme des RCE consiste à mobiliser le talent en recherche au Canada dans les secteurs universitaire, privé et public pour améliorer l'économie et la qualité de vie des Canadiennes et des Canadiens. Le CRDI est une société d'État, qui relève d'un Conseil international de gouverneurs, lequel rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Affaires étrangères. Plus précisément, la *Stratégie générale et du Cadre programmatique* du CRDI concentre ses efforts sur le renforcement des capacités locales dans les régions en développement, le financement de la recherche qui influe sur les politiques publiques et la création de liens et de partenariats entre les organismes de recherche dans les pays en développement et au Canada.

En 2006, les RCE et le CRDI ont lancé l'*Initiative de Partenariats internationaux (IPI)*. L'IPI fournit aux réseaux des RCE un financement supplémentaire pour créer des liens et travailler en partenariat avec d'autres organismes dans le monde entier, afin d'aborder des enjeux cruciaux scientifiques, sociaux, économiques ou autres. Une somme atteignant 7 M\$ répartie sur deux ans est accessible aux réseaux des RCE dans le cadre d'un concours. Les réseaux peuvent utiliser les fonds de l'IPI pour couvrir les coûts des partenaires canadiens qui découlent du réseautage supplémentaire avec les organismes étrangers et de l'administration des réseaux, mais ils ne doivent pas servir à la recherche directe, à proprement parler. Les partenaires étrangers doivent aussi contribuer au financement ou au soutien en nature de la collaboration. Le CRDI a alloué jusqu'à 2 M\$ de financement pour l'initiative afin d'appuyer la collaboration avec des organismes de pays à revenus faibles ou moyens (PRMF) afin de couvrir les coûts qui auraient été autrement exorbitants pour ces derniers pour participer à l'IPI¹.

L'IPI a été conçue comme un projet pilote. On a reçu 17 demandes pour l'IPI et le financement a été distribué à sept réseaux (dix réseaux qui ont présenté une demande n'ont pas été financés). Les candidats retenus ont été choisis en fonction de leur contribution proposée au projet visant l'amélioration de l'Excellence du programme de recherche, le Développement du personnel hautement qualifié (PHQ), le Réseautage et les partenariats, l'Échange et l'exploitation des connaissances et de la technologie, la Gestion de l'initiative².

Les objectifs de l'IPI sont les suivants :

- rehausser le profil du Canada sur la scène mondiale et faire en sorte que le Canada participe aux initiatives internationales de pointe;
- offrir un milieu de formation plus riche pour former un personnel hautement qualifié qui possède les compétences et la connaissance essentielles à la productivité, à la croissance économique, aux politiques publiques et à la qualité de vie au Canada;
- stimuler ou renforcer les partenariats avec des organismes étrangers pour déployer des efforts d'envergure coordonnés et concertés qui auront des incidences économiques et sociales; et

¹ Les pays admissibles peuvent utiliser le financement du CRDI pour la recherche et les coûts liés au soutien à la recherche. Les partenariats devraient contribuer à au moins un de ces domaines de programme.

² Les critères de sélection sont énoncés à http://www.nce.gc.ca/comp/IPI/IPI-guide_e.htm#3

- perfectionner l'échange et la diffusion des connaissances, des ressources et de la technologie au Canada³.

À partir de ces objectifs, le but principal de l'IPI consiste à fournir aux RCE du Canada, les ressources qui faciliteront les activités de réseautage à l'extérieur du pays. Bien qu'à long terme, on ne s'attend pas à ce que ces activités aient des incidences économiques et sociales, à court terme, le but de l'IPI est de stimuler la création de partenariats avec des organismes étrangers.

1.1 Contexte de l'évaluation

L'Initiative de Partenariats internationaux (IPI) est une initiative pilote qui a été lancée dans le cadre global du programme des Réseaux de centres d'excellence (RCE). Par conséquent, les structures et objectifs généraux du programme des RCE constituent le contexte du fonctionnement de l'IPI.

Le programme des RCE est un programme administré conjointement par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) en collaboration avec Industrie Canada. Le programme des RCE est administré par un secrétariat sous l'égide du CRSNG. Ce secrétariat est chargé de gérer l'ensemble du programme des RCE, ce qui inclut la gestion du processus de sélection des réseaux, la surveillance de programme et l'évaluation de programme, ainsi que de donner des conseils aux réseaux en ce qui a trait à leur développement et à leurs activités permanentes.

Le but du programme des RCE consiste à mobiliser le talent en recherche au Canada dans les secteurs universitaire, privé et public pour améliorer l'économie et la qualité de vie des Canadiennes et des Canadiens. Le programme des RCE disposait d'un budget de 82,4 M\$ en 2006-2007 (moins le budget opérationnel de 2,9 M\$). Le budget est réparti entre les divers réseaux en fonction des recommandations du Comité de sélection des RCE et de la décision du Comité de direction des RCE. Les Conseils d'administration respectifs des réseaux gèrent ensuite ce budget annuel, l'utilisant pour appuyer le financement provenant des partenaires et couvrir les coûts de la recherche de réseaux, ainsi que du transfert des connaissances et de l'exploitation de la technologie (TCET) (81 millions de dollars en 2006-2007)⁴.

Le programme compte actuellement 18 réseaux actifs, 15 RCE établis, ainsi que trois réseaux financés à titre de Nouvelles initiatives des RCE (NI-RCE) ayant des objectifs distincts de ceux des RCE établis⁵. Les domaines de recherche et d'activités des réseaux couvrent une gamme de sujets variés et incluent les réseaux centrés sur l'avancement technologique, ainsi que les réseaux qui concentrent leurs efforts pour contribuer aux politiques publiques. Les RCE établis peuvent utiliser les fonds des RCE pour effectuer de la recherche. Les NI-RCE ne peuvent pas utiliser les fonds des RCE pour des activités de recherche directe mais ils sont financés pour créer des partenariats avec les communautés réceptrices. Par conséquent, les buts en ce qui a trait aux réalisations, ainsi qu'à la portée du financement des RCE, sont différents pour les

³ Mandat : Évaluation de l'Initiative de Partenariats internationaux.

⁴ L'avantage gagnant : Rapport annuel des RCE, 2006-2007.

⁵ http://www.nce.gc.ca/nets_f.htm

NI-RCE et les RCE établis⁶. Ces différences, ainsi que les considérations relatives à la conception globale des RCE, constituent le contexte de l'évaluation actuelle.

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), grâce au Fonds d'encouragement des partenariats de recherche du CRDI, s'est engagé à verser une contribution pouvant atteindre 2 M\$ à l'IPI. Les fonds versés par le CRDI visaient à appuyer particulièrement la collaboration entre les RCE canadiens et les organismes des pays à revenus moyens et faibles. Pour être admissibles à recevoir le financement du CRDI, les collaborations devaient être conformes aux domaines de programme approuvés par le Conseil des gouverneurs du CRDI. Cet aspect constituait une restriction pour certains RCE dont les centres d'attention sortaient du cadre des domaines de programme du CRDI.

⁶ Les NI-RCE reçoivent une somme pouvant atteindre un maximum d'un million de dollars annuellement pour une période maximale de quatre ans, alors qu'en 2007-2008, les RCE ont reçu une somme pouvant atteindre 7,5 millions de dollars annuellement.

SECTION 2 : DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

La présente section inclut un aperçu de la démarche méthodologique et des diverses activités entreprises pour effectuer l'évaluation.

2.1 Conception de l'évaluation

Dans l'ensemble, les objectifs de l'évaluation visaient à faire la synthèse des principales réalisations de l'IPI, à évaluer la valeur ajoutée de l'IPI pour l'avancement des objectifs des réseaux financés par l'IPI, et à documenter les leçons apprises des partenaires canadiens et internationaux sur les mérites et les défis de la promotion d'une collaboration internationale en sciences. L'évaluation a été conçue pour produire des éléments probants et une analyse qui contribueront à la prise de décisions en ce qui a trait à la poursuite, au maintien ou à la modification de la conception de cette initiative pilote.

L'évaluation a abordé les enjeux et les questions qui suivent :

- Comment les fonds de l'IPI ont-ils été utilisés et les objectifs de l'IPI ont-ils été atteints? L'IPI a-t-elle été un instrument efficace pour faciliter la collaboration internationale en sciences? La conception devrait-elle être poursuivie, conservée ou modifiée?
- Quelle a été la valeur et l'incidence globale des fonds de l'IPI sur le réseau et les intervenants? Quelle a été la valeur ajoutée de l'IPI pour (i) les RCE et (ii) leurs partenaires internationaux? Quels extrants et résultats les RCE et leurs partenaires internationaux ont-ils obtenus qu'ils n'auraient peut-être pas obtenus autrement en l'absence des fonds de l'IPI?
- Quelles leçons importantes ont été apprises en ce qui a trait à l'élaboration d'une collaboration internationale en sciences? Quelle a été l'expérience des chercheurs canadiens et de ceux qui géraient les activités de réseautage? Ces leçons étaient-elles semblables ou différentes des opinions formulées par les partenaires internationaux? Les informateurs connaissent-ils des programmes de développement du réseautage ou de la recherche semblables dont les parrains pourraient tirer des leçons en ce qui a trait à la conception et à l'évaluation de ces programmes.

Comme il est précisé dans les questions ci-dessus, l'évaluation était centrée sur l'estimation des incidences de l'IPI. Bien que certaines questions portaient sur la conception du programme et sur des variables possibles de la conception actuelle, les questions concernant l'administration et la mise en œuvre du programme n'étaient pas le point de mire de l'évaluation actuelle.

Afin d'estimer les incidences de l'IPI, l'évaluation a été conçue sur le modèle d'une comparaison entre les réseaux des RCE qui ont reçu des fonds de l'IPI et les réseaux qui n'en n'ont pas reçu.. Cette conception a permis une comparaison des activités et des résultats liés aux collaborations internationales du réseau afin d'évaluer dans quelle mesure les fonds de l'IPI ont produit des résultats différents dans les réseaux qui ont reçu des fonds comparativement aux réseaux qui n'en ont pas reçu.

L'un des objectifs liés au financement provenant du CRDI pour l'initiative était d'encourager la collaboration avec des organismes de pays à revenus moyens et faibles. Afin d'évaluer si cet objectif a été atteint et dans quelle mesure, et afin d'évaluer si l'initiative a une incidence

différente sur ces collaborations en comparaison de la collaboration avec des organismes dans les pays développés, l'évaluation a aussi été conçue pour permettre une comparaison des activités de collaboration et des résultats pour ces deux groupes de pays.

En plus d'une comparaison globale des groupes de réseaux (financés/non financés, collaborations avec des organismes dans des pays développés en comparaison des organismes des pays à revenus moyens et faibles), les constatations de l'évaluation ont aussi été analysées à l'échelle du réseau. Cette démarche a permis d'analyser les constatations en fonction de la taille et de la longévité du réseau pour tenir compte du fait que les réseaux plus vastes disposant de plus de ressources, de même que les réseaux mieux établis, sont en position différente en ce qui a trait aux échanges avec d'autres organismes à l'échelle internationale.

2.2. Activités de recherche

Les données recueillies pour l'évaluation sont principalement de nature qualitative, dérivées des entrevues auprès des informateurs clés, c'est-à-dire les représentants canadiens des réseaux financés et non financés, ainsi que d'organismes internationaux identifiés comme partenaires des réseaux financés et non financés. En outre, des documents et des données administratives pour chaque réseau ont été consultés pour appuyer et compléter les constatations découlant des entrevues.

2.2.1 Examen des documents et des données administratives

L'examen des documents et des données administratives liés aux réseaux et à l'IPI ont une double utilité dans l'évaluation actuelle : aider à l'élaboration d'instruments de collecte des données et produire des renseignements supplémentaires sur chaque réseau, ses objectifs, et ses activités et projets proposés dans le cadre du financement de l'IPI. En plus des documents et des données produits par le secrétariat des RCE, l'équipe de recherche a passé en revue les rapports annuels des réseaux et autres renseignements du domaine public, comme les sites Web et les rapports (autres que les rapports annuels) publiés sur les sites Web des réseaux, afin d'avoir une idée des activités des réseaux et de leur plan stratégique en matière de collaborations internationales.

Le tableau 2.1 contient un résumé des documents et des données qui ont été examinés pour l'évaluation.

Tableau 2.1 Documents et données examinés pour l'évaluation

Description de l'élément	Examiné pour les réseaux financés	Examiné pour les réseaux non financés
Demandes soumises pour l'Initiative de partenariats internationaux des RCE de 2006	✓	✓
Renseignements supplémentaires fournis par les candidats retenus pour l'IPI et par l'examen du personnel des RCE	✓	
Liste de contacts possibles (directeurs scientifiques, directeurs de réseau et partenaires internationaux)	✓	✓
Renseignements budgétaires des réseaux (fonds accordés)	✓	✓
Rapports annuels des réseaux	✓	✓
Rapports d'avancement des réseaux financés par l'IPI	✓	
Autres documents publics	✓	✓

2.2.2 Entrevues auprès des informateurs clés

L'objet principal de l'évaluation était de recueillir des renseignements qualitatifs grâce à des entrevues auprès d'informateurs clés. Les partenaires choisis pour les entrevues incluaient les directeurs scientifiques et les directeurs de réseau des RCE, ainsi que des représentants des organismes partenaires internationaux.

En fonction de la conception de l'évaluation, quatre différents guides d'entrevue auprès d'informateurs clés ont été élaborés pour saisir les renseignements communiqués par les directeurs scientifiques et les directeurs administratifs, et les partenaires internationaux des RCE financés et non financés.

Dans l'ensemble, on a effectué un total de 35 entrevues auprès d'informateurs clés. Le tableau 2.2 ci-après contient un résumé des entrevues réalisées par catégorie.

Tableau 2.2 Entrevues auprès des informateurs clés – cibles et réalisations

Catégorie		Nombre cible d'entrevues	Nombre d'entrevues terminées
Réseaux financés	Représentants de réseaux canadiens	7	11
	Partenaires internationaux	14	12
Réseaux non financés	Représentants de réseaux canadiens	10	8
	Partenaires internationaux	Aucune cible définie*	4
Total		31	35
Réseaux financés	Partenaires internationaux des pays à revenus moyens et faibles	5	4
	Partenaires internationaux d'autres pays	9	8
Réseaux non financés	Partenaires internationaux des pays à revenus moyens et faibles	Aucune cible définie*	1
	Partenaires internationaux d'autres pays	Aucune cible définie*	3

* fondé sur la volonté du réseau de produire des renseignements sur les personnes-ressources.

2.3. Limites et défis

Il convient de prendre note de certains défis et de certaines limites des données recueillies pour l'évaluation découlant de la conception décrite de l'évaluation.

Comme il a été mentionné précédemment, la principale source de données pour l'évaluation actuelle est constituée des données recueillies grâce aux entrevues auprès d'informateurs clés que sont les représentants des réseaux et leurs partenaires internationaux. Bien que certains documents et données secondaires aient fait l'objet d'un examen pour appuyer les renseignements recueillis grâce aux entrevues et pour produire des renseignements contextuels supplémentaires, l'évaluation n'a pas été conçue pour trianguler des résultats provenant de plusieurs sources de données. Par conséquent, les constatations dans le rapport reflètent les vues et les opinions des informateurs et seront interprétées dans ce contexte précis uniquement.

La quantité limitée de renseignements actuels constitue un autre obstacle. Bien qu'en général le consultant avait accès aux propositions de financement de projets et aux rapports d'avancement, les rapports reflétaient seulement les activités jusqu'en mars 2008, puisque les rapports de 2008-2009 n'avaient pas encore été présentés au moment de l'évaluation. On a accordé aux réseaux une prolongation jusqu'à 2010 pour terminer les activités planifiées pour l'IPI et pour dépenser les fonds restants de l'IPI. Les rapports finaux et les tableaux financiers sont prévus pour 2010. Les renseignements actuels sur l'avancement des activités proposées pour chaque réseau ont été recueillis grâce aux entrevues auprès des informateurs clés. Toutefois, il convient de souligner que les renseignements produits par les entrevues auprès des informateurs clés ne rendent pas toujours compte de l'avancement dans tous les domaines d'activités proposées et qu'ils reflètent les renseignements dont se souvenait chaque informateur et/ou auxquels cette personne avait accès au moment de l'entrevue⁷.

Un autre défi de l'évaluation actuelle a été de communiquer avec les partenaires internationaux, autant des réseaux financés que non financés, en respectant le délai de l'évaluation. Dans certains cas, les coordonnées des personnes-ressources communiquées au consultant n'étaient plus valides. En pareils cas, des efforts ont été déployés pour obtenir les coordonnées actuelles des personnes-ressources auprès des RCE ou en effectuant des recherches générales. La localisation des informateurs a nécessité beaucoup de temps et a influé sur la capacité d'effectuer le nombre requis d'entrevues. En outre, particulièrement en ce qui a trait aux réseaux non financés, tous les réseaux n'étaient disposés à communiquer les coordonnées des personnes-contacts de leurs partenaires internationaux. Les représentants des réseaux canadiens ont déclaré à plusieurs reprises qu'ils ne croyaient pas avoir l'autorisation de communiquer des renseignements sur les personnes-contacts de leurs partenaires internationaux pour l'évaluation.

En plus des défis de localisation, des difficultés se sont présentées dans l'évaluation en ce qui a trait à la communication avec les partenaires internationaux dans les pays à revenus moyens et faibles. Dans certains cas, les tentatives de communiquer avec la personne suggérée par téléphone ou par courriel ont échoué. Par conséquent, les commentaires provenant de ces participants sont été assez limités dans l'évaluation actuelle; toutefois, un total de quatre entrevues auprès de représentants d'organismes des pays à revenus moyens et faibles ont été effectuées. Afin d'aborder les enjeux qui sont uniques à la collaboration avec les organismes dans ce groupe de pays, l'évaluation a été fondée sur les renseignements communiqués par les participants qui ont été joints, ainsi que sur les renseignements communiqués par les représentants canadiens des réseaux engagés dans des collaborations avec des organismes de pays à revenus moyens et faibles.

⁷ Les guides d'entrevue ont été distribués aux informateurs par courriel à l'avance, pour faire en sorte que les participants aient le temps de se préparer ou de recueillir les renseignements nécessaires à leurs réponses. En raison des horaires chargés des participants et des échéances serrées du projet, les informateurs n'ont peut-être pas eu l'occasion d'examiner le guide d'entrevue en détail avant l'entrevue.

SECTION 3 : RÉSULTATS

La section suivante présentera les constatations de l'évaluation regroupées sous deux thèmes : les constatations relatives à la conception du programme, incluant les opinions quant à savoir si l'IPI était un instrument adéquat pour faciliter la collaboration internationale et des renseignements sur d'autres conceptions possibles selon les informateurs clés; et les constatations relatives aux incidences du programme.

3.1 Élaboration et exécution du programme

L'évaluation actuelle a été conçue pour se concentrer sur l'appréciation des extrants et des résultats du programme. Toutefois, un certain nombre d'éléments de conception du programme, incluant le processus d'application, le processus de sélection/d'attribution, les critères d'admissibilité des dépenses et la production de rapports, ont été explorés avec les représentants des réseaux financés et non financés lors des entrevues auprès des informateurs clés. On a aussi demandé aux informateurs s'ils connaissaient d'autres programmes de financement ayant des objectifs semblables à ceux de l'IPI, dans l'optique de tirer parti de toute leçon apprise sur la conception du programme.

En plus des renseignements provenant des informateurs clés, des données et des documents administratifs ont été examinés pour déterminer si la conception actuelle du programme posait certaines difficultés précises. Ces renseignements ont été examinés afin d'avoir une idée du mécanisme global de financement et de la capacité des réseaux d'utiliser pleinement les fonds qui leur étaient alloués.

3.1.1. Opinions sur l'élaboration et l'exécution du programme

Dans l'ensemble, la majorité des informateurs clés qui ont répondu aux questions dans le cadre de l'évaluation n'ont exprimé aucune préoccupation fondamentale relative à la conception de l'IPI. Bon nombre d'informateurs ont déclaré que la conception actuelle en ce qui a trait au processus de demande, au processus de sélection et d'attribution, aux critères d'admissibilité des dépenses et au processus de rapports était adéquate et ne créait aucun problème important dans la plupart des réseaux.

Certains informateurs ont signalé des préoccupations ou des problèmes à l'étape de la demande ou de la mise en œuvre : ces problèmes étaient différents pour les réseaux financés et les réseaux non financés.

Rapports :

Certains représentants des réseaux financés ont fait remarquer que les exigences relatives à la production de rapports étaient pénibles, particulièrement pour les réseaux plus nouveaux ou plus restreints qui ne disposent pas des mêmes ressources que les RCE établis pour satisfaire ces exigences de rapports. On a aussi mentionné qu'il y avait une certaine confusion ou des informations contradictoires entourant les dépenses admissibles et quant à savoir si le financement de l'IPI serait intégré au budget global des RCE des réseaux.

Critères :

Certains représentants des réseaux non financés ont signalé certaines préoccupations relativement aux critères d'attribution des fonds. Ils avaient l'impression que le processus n'était pas assez transparent pour permettre aux réseaux de satisfaire les critères afin de remporter le concours. En outre, certains informateurs étaient d'avis que le processus de sélection de l'IPI était axé sur stratégies et des éléments très précis dans les propositions, lesquels ne correspondaient pas à la mission globale ou aux objectifs stratégiques des réseaux. Ces informateurs trouvaient que les raisons données pour expliquer le refus de leur proposition pour le financement de l'IPI étaient imprécises en ce qui a trait à la satisfaction des critères nécessaires pour recevoir le financement. Bien qu'on ne soit pas certain si ces réseaux ont tenté d'obtenir des éclaircissements sur les critères avant de présenter leurs propositions, l'incapacité de déterminer clairement et/ou de comprendre les exigences liées à la demande montrent qu'il est peut-être nécessaire de communiquer les critères plus clairement aux réseaux qui souhaitent faire une demande de financement.

Il convient de souligner que la plupart des réseaux subventionnés par l'IPI n'ont signalé aucune difficulté pour ce qui est de la compréhension des critères de la demande.

Échéancier des demandes et partenaires :

Les représentants d'un réseau ont mentionné qu'ils étaient d'avis que l'échéancier pour présenter la première proposition était trop serré pour leur permettre de trouver des partenaires internationaux appropriés. Par conséquent, les partenaires mentionnés dans leur proposition n'ont pas tous été considérés comme étant les plus pertinents pour collaborer avec le réseau.

Certains informateurs des réseaux non financés ont formulé une préoccupation précise liée à l'objet de la contribution du CRDI à l'initiative visant à encourager la collaboration avec des organismes de pays à revenus moyens et faibles ((PRMF). Bien que cette démarche soit perçue comme une idée intéressante en ce qui a trait à faciliter des relations avec les pays en dehors du G8, certains informateurs ont affirmé que cet objet précis pourrait ne pas être adéquat pour tous les réseaux des RCE en ce qui a trait à la création de partenariats. Il convient de souligner, cependant, que la demande de financement du CRDI dans le cadre de l'IPI était optionnelle et que les RCE dont le thème central ne correspondait pas aux domaines de programmes du CRDI pouvaient faire une demande de financement de l'IPI accordé dans le cadre du programme des RCE. En fait, cinq des sept réseaux financés avaient des partenaires dans des PRMF, et trois d'entre eux ont vu leur demandes de financement du CRDI approuvées.

En outre, certains informateurs de réseaux non financés ou plus récents ont indiqué qu'ils étaient incertains dans quelle mesure une collaboration de recherche avec des PRMF aurait des incidences sur la collaboration en recherche en aval. Toutefois, les rapports d'avancement de plusieurs réseaux ayant établi des partenariats avec des organismes dans des PRMF laissent entendre qu'il y a eu des incidences au Canada et dans les PRMF et qu'on peut s'attendre à ce qu'il y ait d'autres incidences découlant de ces collaborations à l'avenir. Par conséquent, les opinions exprimées par certains informateurs clés sont en contradiction avec les constatations de réussites de collaboration entre les RCE et les organismes de PRMF, comme en témoignent les rapports d'état d'avancement des réseaux.

3.1.2. Autres programmes de financement

On a demandé aux informateurs clés s'ils connaissaient d'autres programmes de financement pour le développement des réseaux ou de la recherche, et si l'on pouvait tirer des leçons de ces programmes pour l'IPI en ce qui a trait à la conception et à la réussite du programme.

On a constaté que l'IPI-RCE était une initiative dont la conception et l'objet étaient uniques. Il semble exister très peu de programmes dans le monde qui accordent du financement pour les collaborations internationales, qui, en raison des conceptions et des objets divers des programmes, n'étaient pas considérés comme étant de véritables solutions de rechange à l'IPI. La majorité des informateurs ne connaissaient aucun autre programme de financement pour le développement des réseaux ou de la recherche. Si les informateurs connaissaient d'autres programmes, c'était parce que des partenaires internationaux d'un réseau canadien leur avaient fait connaître des occasions de financement dans leur propre pays ou région, lesquelles étaient conçues pour appuyer des collaborations internationales. L'exemple le plus fréquemment cité était le financement du programme-cadre de l'Union Européenne (EU), lequel comprend un volet précis de financement de la coopération⁸. Toutefois, les informateurs ont fait remarquer que la portée globale du programme-cadre de l'UE qui couvre bon nombre de grands domaines de recherche constitue souvent un obstacle important pour l'obtention du financement de ce programme. À titre d'exemple, un informateur international a déclaré que pour le plus récent concours de la sous-section de programme sur la recherche en santé, pour le seul domaine de médecine régénérative qui englobe une vaste gamme de recherches, incluant la recherche en biotechnologie, les innovations en approches thérapeutiques ou la recherche génétique et cellulaire⁹, un total de 79 propositions, incluant 1 005 partenaires, ont été présentés. Le financement pour cette sous-section serait suffisant pour seulement sept ou huit projets. Par conséquent, il est difficile d'obtenir le financement du programme-cadre de l'UE et, de plus, il comporte un objectif de coopération au sein de l'UE. L'informateur a aussi fait remarquer que, en raison de la portée, le niveau de la bureaucratie est élevé, ce qui place un lourd fardeau administratif sur les réseaux et les organismes qui reçoivent le financement.

Certains informateurs canadiens ont mentionné comme autre programme le Programme de partenariats internationaux en sciences et en technologie (PPIST) des Affaires étrangères et Commerce international Canada. Le programme est conçu pour fournir des fonds de démarrage pour la création de relations plus solides dans le domaine de la science et de la technologie avec Israël, l'Inde, la Chine et le Brésil. Les informateurs clés qui ont mentionné ce programme ont fait remarquer qu'il comporte un plus grand fardeau administratif en ce qui a trait aux rapports et aux exigences de surveillance du rendement et que, par conséquent, l'IPI était considérée comme le modèle préféré produisant un meilleur rendement pour l'effort déployé.

En raison des difficultés associées aux autres programmes mentionnés ci-avant (p. ex. le peu de chances d'obtenir une subvention, le fardeau administratif, la priorité visant certains pays qui pourraient ne pas constituer une base adéquate de partenariats pour tous les réseaux), bon nombre d'informateurs clés étaient d'avis qu'il n'y avait pas d'autre véritable choix que l'IPI.

⁸ Voir <http://cordis.europa.eu/fp7/>

⁹ Voir http://cordis.europa.eu/fp7/health/abouthealth_en.html pour obtenir une liste des domaines visés par les trois volets stratégiques de la recherche en santé en vertu du programme.

3.1.3. Dépenses de l'IPI

L'IPI a été lancée à titre d'initiative pilote, la majeure partie du financement provenant du programme des RCE (7 millions de dollars), en plus d'une contribution de 2 millions de dollars du CRDI. Les fonds ont été attribués à titre de financement additionnel réservé aux activités internationales pour une période de deux ans se terminant le 31 mars 2009.

Le tableau 3.1 ci-après résume les montants accordés à chacun des réseaux ayant reçu du financement de l'IPI et leurs dépenses jusqu'au 31 mars 2009.

Tableau 3.1. Sommes accordées et dépenses par réseau

Réseaux	Fonds attribués (exercice financier)			Fonds dépensés (exercice financier)				% des fonds dépensés à ce jour
	2006-2007	2007-2008	Total	2006-2007*	2007-2008	2008-2009	Total	
AllerGen	0 \$	828 000 \$	828 000 \$	0 \$	242 186 \$	340 806 \$	582 992 \$	70,4 %
ArcticNet	480 000 \$	335 000 \$	815 000 \$	0 \$	43 357 \$	771 643 \$	815 000 \$	100,0 %
PrioNet	434 000 \$	362 000 \$	796 000 \$	0 \$	160 632 \$	316 368 \$	477 000 \$	59,9 %
CAN	99 999 \$	600 001 \$	700 000 \$	0 \$	114 103 \$	273 816 \$	387 919 \$	55,4 %
MITACS	445 000 \$	455 000 \$	900 000 \$	0 \$	422 934 \$	477 066 \$	900 000 \$	100,0 %
SCN	153 999 \$	841 001 \$	995 000 \$	0 \$	230 443 \$	269 999 \$	500 442 \$	50,3 %
NICE	87 512 \$	72 488 \$	160 000 \$	0 \$	26 844 \$	109 744 \$	136 588 \$	85,4 %

Source : Données administratives des RCE pour l'IPI

* Paiement reçu fin mars

Comme il est résumé dans le tableau, le montant accordé aux RCE se situe entre 160 000 \$ (alloués à la nouvelle initiative NICE des RCE) et 995 000 \$ (alloués au réseau StemCell (SCN)). Les fonds sont distribués via les trois organismes subventionnaires (IRSC, CRSNG et CRSH), la plus grande part des fonds sont alloués via le CRSNG (4 957 000 \$), puis via les IRSC à 131 250 \$ et, enfin, via le CRSH à 105 750 \$¹⁰. Parmi les réseaux financés, trois réseaux ont reçu des fonds supplémentaires de l'IPI provenant du CRDI : AllerGen (262 000 \$), MITACS (240 000 \$) et NICE (236 000 \$).

En ce qui a trait aux fonds utilisés, les chiffres illustrent qu'aucun des réseaux n'a déclaré de dépenses pendant le premier exercice financier de l'initiative. Cette absence de dépenses est due au fait que le premier des deux versements a été effectué à la fin mars de 2007. Le deuxième paiement a été versé en 2007 avec le financement des RCE des réseaux pendant l'année. En résultat, à la fin de l'exercice financier 2007-2008, la majorité des réseaux avaient dépensé moins d'un quart de leurs fonds. Les données de l'exercice financier 2008-2009 montrent que seulement deux réseaux ont utilisé tous les fonds pendant l'échéancier alloué au départ pour l'IPI, alors que cinq réseaux ont demandé une prolongation pour terminer leurs activités liées à l'IPI. Cette tendance a été reflétée dans les entrevues auprès des informateurs clés des réseaux qui ont déclaré qu'il fallait du temps pour établir des relations avec des

¹⁰ Source : Données administratives de l'IPI des RCE

partenaires internationaux et, dans de nombreux cas, les représentants des réseaux ont déclaré que la portée et l'ampleur des activités commençaient tout juste à s'accroître en raison des difficultés logistiques posées par l'organisation d'événements internationaux, l'échange de chercheurs et de PHQ, et d'autres collaborations internationales.

En réponse aux défis qui se sont posés aux réseaux en ce qui a trait à la création de relations multinationales, des représentants du secrétariat des RCE ont déclaré qu'ils avaient offert une prolongation d'un an jusqu'en mars 2010 aux bénéficiaires des subventions pour qu'ils utilisent les fonds non dépensés pour terminer leurs activités liées à l'IPI. À ce jour, aucune décision n'a été prise sur la façon de traiter les fonds non dépensés à la fin de cette prolongation d'un an.

La tendance des dépenses laisse voir un défi important lié à l'Initiative. Tous les réseaux ont déclaré des retards en ce qui a trait à leurs activités liées à l'IPI. En outre, plusieurs informateurs clés ont fait remarquer qu'en raison de la nature complexe de la collaboration internationale, il faut une perspective de financement à plus long terme pour atteindre les objectifs de l'IPI et produire des incidences mesurables pour les réseaux. La plupart des réseaux ont déclaré qu'ils avaient entrepris la création de liens à l'échelle internationale, comme première étape exigée par le programme IPI, mais qu'il faudrait du temps pour voir les incidences au niveau des collaborations réelles de projets et des résultats connexes à long terme.

3.2. Résultats du programme

En ce qui a trait aux résultats de l'IPI, l'évaluation actuelle est centrée sur la détermination de l'incidence du financement de l'IPI sur les activités des réseaux vis-à-vis une collaboration internationale. En particulier, les éléments suivants ont été examinés :

- la mesure dans laquelle les activités de l'IPI et les activités financées ont contribué à l'atteinte des objectifs de l'IPI;
- la mesure dans laquelle l'IPI a contribué à la valeur ajoutée dans l'avancement des objectifs des réseaux financés;
- les principales réalisations découlant de l'IPI;
- les leçons apprises sur les avantages et les défis des programmes qui encouragent des collaborations internationales de ce genre.

Une comparaison des réseaux financés et non financés a été effectuée pour déterminer si les résultats déclarés par les réseaux auraient pu être obtenus ou s'ils ont même été obtenus sans le financement accordé dans le cadre à l'IPI. En outre, les opinions sur les incidences et les résultats ont été comparées pour les réseaux canadiens et leurs partenaires internationaux, en se concentrant sur l'incidence du financement de l'IPI sur les collaborations avec des organismes des pays à revenus moyens et faibles pour les réseaux ayant reçu du financement du CRDI dans le cadre de l'IPI.

3.2.1 Incidence sur la nature des collaborations internationales

Malgré le retard initial qu'ont connu certains réseaux pour le lancement de leurs activités proposées dans le cadre du financement de l'IPI, la comparaison des réseaux financés et des réseaux non financés a permis de constater certaines incidences clés du financement de l'IPI sur la nature et la portée des collaborations entre les RCE à l'échelle internationale.

Dans l'ensemble, les informateurs clés ont déclaré à l'unanimité que leurs contacts avec les chercheurs et organismes internationaux s'étaient créés en fonction de liens préexistants entre les chercheurs. Comme l'a mentionné un informateur, « il est impossible de forcer la collaboration en recherche, particulièrement entre chercheurs principaux. Ils lisent tous les publications pertinentes dans leur domaine et s'ils se heurtent à des difficultés ou s'ils travaillent à un projet où la collaboration serait utile, alors ils communiqueront avec la personne voulue en fonction de son expertise ». Cet énoncé était vrai pour les réseaux financés et non financés. Toutefois, on a décelé une différence essentielle dans les activités de suivi. Les réseaux non financés ont déclaré que leur collaboration se limitait principalement à des liens individuels et qu'ils ne pouvaient étendre leurs liens au-delà de ce niveau de collaboration en raison du financement limité, alors que les représentants des réseaux financés ont déclaré que le financement de l'IPI avait été déterminant pour formaliser les liens existants entre chercheurs et « faire passer les collaborations à un niveau supérieur ». En fait, plusieurs représentants de réseaux financés ont fait remarquer que grâce à l'IPI, ils étaient maintenant en mesure de collaborer au niveau des consortiums à l'échelle internationale et qu'ils n'auraient pas été en mesure de le faire sans l'IPI.

Parmi les exemples de collaboration entre consortiums rapportés, on peut inclure l'accès aux connaissances, à l'expertise, à l'infrastructure et aux données de tous les chercheurs liés aux consortiums, plutôt qu'un simple lien avec un chercheur individuel. On a rapporté un seul cas où un réseau non financé avait été en mesure de lancer complètement les activités proposées dans sa demande d'IPI en puisant dans ses propres ressources. Toutefois, on a fait remarquer qu'en raison d'un financement limité, il a fallu beaucoup plus de temps pour mettre en œuvre les activités planifiées. Tous les autres réseaux non financés qui se sont soumis à l'entrevue pour l'évaluation ont déclaré qu'ils n'avaient pas été en mesure d'établir une collaboration internationale allant au-delà d'un contact entre chercheurs et de la participation à des conférences régulières, malgré les tentatives de développer des collaborations à partir des premiers contacts établis pendant le processus de demande d'IPI.

Valeur ajoutée pour les partenaires internationaux et les réseaux des RCE

Bon nombre de partenaires internationaux ont déclaré qu'une incidence essentielle de leur collaboration avec le réseau canadien a été la découverte des activités de recherche et de l'infrastructure au Canada ou l'accroissement de leurs connaissances de ces aspects. Dans de nombreux cas, les partenaires internationaux considéraient cette connaissance comme très utile, particulièrement en ce qui a trait à l'augmentation des possibilités de partenariats avec des chercheurs canadiens et à l'apprentissage découlant de l'expérience canadienne sur un enjeu ou un sujet donné. À titre d'exemple, un représentant d'un organisme partenaire international d'un réseau de la santé a déclaré qu'une incidence essentielle du partenariat avec le réseau canadien avait été d'acquérir des connaissances du réseau en matière de stratégies et d'infrastructure au Canada. L'informateur a souligné que les idées du réseau canadien avaient été particulièrement utiles pour ce qui est de surmonter les défis relatifs aux différentes juridictions impliquées lors d'interactions entre les niveaux fédéral et provincial. En outre, plusieurs informateurs clés ont déclaré que leurs partenariats avec un réseau canadien avaient rehaussé le profil et la réputation de l'organisme partenaire dans leur propre pays, particulièrement dans les domaines où le Canada est considéré comme un chef de file de calibre international en matière de recherche et d'échange de connaissances.

Une autre incidence essentielle du financement de l'IPI a été examinée en comparant les réponses des partenaires internationaux des PRMF avec les réponses des partenaires dans d'autres pays. Les informateurs des PRMF ont affirmé que le partenariat avec le réseau canadien avait donné l'élan nécessaire pour la tenue d'activités de réseautage plus officielles à l'échelle nationale, lesquelles n'avaient pas été entreprises précédemment, et avait donné une certaine orientation et un soutien à l'accroissement et à l'amélioration de leurs capacités de recherche et de réseautage. À titre d'exemple, un partenaire international d'un réseau de la santé a déclaré que sa collaboration avec les Canadiens sur les « outils de poche », qui ont été élaborés pour appuyer les fournisseurs de soins dans la prise de décisions, avaient entraîné l'élaboration d'outils semblables et l'adaptation d'outils existants en tenant compte du contexte culturel du pays et de la région de l'organisme partenaire. En outre, on a déclaré que des représentants du réseau canadien avaient organisé une réunion où, pour la première fois, tous les fournisseurs des soins de santé dans le domaine de la médecine dans le pays partenaire avaient été réunis afin de tisser des liens entre eux, ainsi qu'avec le réseau canadien. On a rapporté des effets semblables pour les partenaires du réseau dans d'autres PRMF.

Malgré ces incidences essentielles sur le milieu global de la recherche et du réseautage dans les PRMF, certains réseaux canadiens ont aussi mentionné certains défis uniques liés aux partenariats avec des organismes dans ce groupe de pays. On a mentionné que les infrastructures de communication n'étaient pas toujours aussi bien établies, et que les échanges avec les organismes partenaires nécessitaient des efforts supplémentaires de gestion.

Les Canadiens interviewés ont aussi signalé des avantages précis de la collaboration internationale. Notamment, des avantages ont été rapportés en ce qui a trait à l'accès aux connaissances, aux outils et aux résultats de recherche existants dans les pays étrangers, ainsi qu'à l'apprentissage découlant des expériences d'autres pays en matière de collaboration ou lié à un enjeu ou sujet précis, ou à une démarche en matière de recherche. En outre, un informateur clé a fait remarquer que les constatations provenant d'autres pays relatives aux préoccupations de santé de la population pourraient contribuer aux stratégies canadiennes pour répondre à ces préoccupations liées à la santé dans les populations immigrantes au Canada.

Dans l'ensemble, les informateurs clés étaient d'avis que, bien que les collaborations de base entre chercheurs se produisent et se poursuivent avec ou sans financement de l'IPI, l'initiative était considérée comme déterminante pour l'élargissement des collaborations de base à l'échelle individuelle et pour faire passer les partenariats à un niveau supérieur et en augmenter la profondeur et la portée, comparativement aux réseaux qui n'avaient pas reçu de financement de l'IPI. Pour saisir complètement les différences entre les réseaux financés et non financés en ce qui a trait aux collaborations internationales, il serait intéressant de recueillir des renseignements de façon continue sur l'avancement des collaborations internationales auprès de tous les réseaux. Toutefois, il pourrait être difficile de convaincre les réseaux non financés d'effectuer d'autres tâches administratives liées à des rapports d'avancement sur les collaborations à étant donné qu'ils n'ont reçu aucun financement de l'IPI.

En plus des renseignements sur les démarches générales et la nature des collaborations, les RCE ont déclaré un certain nombre d'activités précises et d'incidences en découlant.

3.2.2 Activités entreprises grâce au fonds de l'IPI et incidences

Activités

Quand on a demandé aux représentants des réseaux non financés quel genre d'activités avaient été entreprises à l'échelle internationale, ils ont mentionné des conférences et des réunions régulières dans leur domaine comme principales activités, autres que les échanges de courriel ou les communications téléphoniques entre chercheurs. On a mentionné que bien qu'il y avait de la place pour considérablement plus de collaboration, l'absence de financement faisait qu'il était difficile pour ces réseaux de bien appuyer et de multiplier les liens existants entre les chercheurs ou les groupes de recherche. Les représentants des réseaux financés ont mentionné une gamme d'activités autres que les conférences et les réunions régulières, lesquelles variaient selon le réseau; dont voici des exemples :

Ateliers

Tous les réseaux ont déclaré qu'ils utilisaient les fonds de l'IPI pour organiser des ateliers et y participer avec leurs partenaires internationaux. Certains ateliers ont été organisés dans le cadre des réunions et des conférences régulières dans les domaines/secteurs de recherche dans lesquels œuvrent les réseaux; d'autres ateliers ont été organisés et tenus séparément, soit au Canada ou dans le pays de l'organisme partenaire. Les centres d'intérêt des ateliers incluaient les ateliers conçus précisément sur le réseautage entre les RCE et les organismes partenaires pour approfondir et faciliter la collaboration entre les réseaux et leurs organismes partenaires, ainsi que des ateliers thématiques visant la collaboration sur des enjeux abordés par les RCE et leurs partenaires. En outre, certains réseaux ont déclaré avoir organisé des ateliers visant à aider leurs organismes partenaires à établir des liens avec d'autres organismes à l'échelle nationale ou internationale. À titre d'exemple, on a tenu des ateliers au Canada, en Europe, aux États-Unis, en Afrique et en Chine.

Conférences

De nombreux représentants des réseaux ont déclaré que les fonds de l'IPI avaient été utilisés pour organiser des conférences et/ou pour y participer. En plus des conférences annuelles régulières dans le domaines d'activités du réseau, les représentants des réseaux ont déclaré qu'ils avaient été en mesure de participer à d'autres conférences, dont certaines étaient précisément conçues et organisées sur le thème des partenariats entre le réseau et les organismes internationaux. Des exemples de conférences organisées grâce aux fonds de l'IPI incluent les conférences thématiques et les symposiums sur des enjeux comme les crises sanitaires mondiales ou les questions environnementales. Les conférences se sont tenues au Canada, en Europe et aux États-Unis, entre autres. Un certain nombre de ces conférences et symposiums ont donné lieu à des publications de comptes rendus de conférence et aux premières étapes de publications révisées par les pairs. Cependant, il semble que ce sont principalement les RCE établis qui ont été en mesure de travailler aux publications découlant de ces conférences. Les activités des RCE plus récents semblaient tourner principalement autour des conférences conçues pour faciliter le réseautage et encourager la collaboration future entre le réseau et les organismes partenaires.

Transfert des connaissances

Tous les réseaux ont déclaré qu'ils avaient utilisé les fonds de l'IPI pour participer à des activités visant le transfert des connaissances entre les RCE et leurs organismes partenaires ou pour organiser ces activités. Tous les réseaux ont déclaré les activités suivantes : les appels conférences et les réunions en personne avec les représentants des organismes partenaires, ainsi que le partage des documents entre les RCE et leurs partenaires. En outre, certains réseaux ont déclaré qu'ils avaient commencé à échanger des données ou des outils qui avaient été élaborés par les RCE ou leurs organismes partenaires. À titre d'exemple, un réseau a déclaré qu'il échangeait des données pour la modélisation mathématique avec ses partenaires. Un autre réseau a fait remarquer qu'il avait obtenu l'accès à des informations relatives aux données recueillies sur une cohorte de participants à une étude élaborée par un organisme partenaire et les échangeaient.. Un réseau a aussi déclaré avoir partagé des « outils de poche » qui avaient été conçus pour aider les fournisseurs de soins de santé en leur permettant d'accéder d'un coup d'œil à des renseignements condensés sur un état ou une maladie.

Certains informateurs clés ont aussi fourni l'évidence de projets existants de recherche concertée et de publications en résultant. Toutefois, il s'agissait toujours de représentants de RCE développés ou établis et, par conséquent, ces extraits découlent probablement d'une coopération préexistante et d'une infrastructure de coopération entre ces RCE et leurs organismes partenaires, des aspects qui ont été améliorés grâce aux fonds de l'IPI. La mesure exacte dans laquelle l'IPI est responsable de ces extraits n'a pu être déterminée avec certitude. Des exemples de projets existants de recherche concertée incluent les projets de recherche sur la propagation mondiale des maladies, ainsi que l'élaboration d'essais de recherche clinique.

Échange de Personnel Hautement Qualifié (PHQ)

Certains réseaux ont déclaré qu'ils avaient été en mesure de mettre en œuvre des occasions d'échange de PHQ. Bien que de nombreux réseaux ont fait remarqué que cet aspect de leurs activités planifiées de l'IPI avait posé certains défis en ce qui a trait à la mise en œuvre réelle, entraînant des retards dans la concrétisation de l'échange de PHQ entre les RCE et leurs organismes partenaires, certains réseaux ont été en mesure d'offrir des ateliers de formation, des cours d'été, des ateliers à l'intention des étudiants aux conférences ou des échanges directs de PHQ entre les RCE et leurs organismes partenaires pour des travaux de projets de recherche, incluant des expériences uniques de collecte des données dans de grands projets d'expédition et la participation à la recherche en matière de santé au Canada et dans des pays étrangers.

Le nombre et la portée des activités financées par l'IPI varie selon le réseau. Dans l'ensemble, la différence entre les activités par réseau peut être interprétée comme un reflet de ce qui suit :

1. La mission stratégique du réseau – certains réseaux ont adopté plutôt un rôle consultatif pour ce qui est d'influer sur la politique publique, la sensibilisation et la connaissance liées à un enjeu ou sujet donné, alors que d'autres sont plutôt orientés vers l'avancement technologique. Par conséquent, les activités du premier groupe de réseaux sont centrées davantage sur la création de liens, le réseautage et l'échange de stratégies avec des organismes qui jouent un rôle semblable dans leur pays. On pense notamment aux réseaux centrés sur les stratégies de prévention (santé), l'éthique de la recherche (santé) ou les politiques et les stratégies pour surmonter les défis mondiaux

(environnement). Les réseaux qui sont moins centrés sur un rôle stratégique ou consultatif étaient plus susceptibles de déclarer des activités de recherche directe et moins de collaboration pour l'élaboration de politiques ou pour la prévention dans les domaines de la santé ou des questions environnementales.

2. La taille et l'âge (durée d'existence du réseau) – on a trouvé que les réseaux plus vastes et établis (qui ont reçu des fonds depuis cinq ans ou plus) déclaraient un plus grand nombre d'activités ou de réussites liées à des projets et publications conjoints à proprement parler ou à d'autres résultats,, alors que les réseaux plus jeunes ou plus restreints ont déclaré être centrés davantage sur les activités à la base de projets et, publications conjoints, et d'autres résultats. Il est probable que les réseaux plus vastes ou établis aient tiré parti de l'infrastructure existante pour ce qui est des collaborations nationales et internationales dans le cadre de leur mandat global de RCE, chose que les réseaux plus récents ou plus restreints sont actuellement en train d'établir.

Incidences

Presque tous les représentants des organismes partenaires internationaux ont fait remarquer que la collaboration avec des RCE canadiens avait enrichi leur capacité d'effectuer de la recherche sur le terrain. Des organismes partenaires ont déclaré qu'ils avaient tiré parti des connaissances, des expériences et des documents existants sur les stratégies de développement pour contribuer aux politiques publiques et pour influencer sur celles-ci, en résultat de leur collaboration avec les RCE canadiens. En outre, ils ont fait remarquer que le fait d'être exposés à divers pays qui doivent composer avec leurs propres problèmes dans le domaine d'intérêt de l'organisme, ainsi que d'être exposés à diverses cultures de recherche, avaient été des leçons dont les organismes partenaires tireraient parti dans leur coopération de recherche internationale future. Par conséquent, les leçons apprises dans le cadre des activités de l'IPI ont été qualifiées de leçons utiles pour toute activité de collaboration internationale pour les réseaux et leurs organismes partenaires.

D'autres incidences de l'IPI ont été déclarées dans le contexte d'une contribution à la réputation du Canada à titre de chef de file de la recherche et du transfert des connaissances à l'échelle internationale. Plusieurs organismes partenaires internationaux ont déclaré que leur partenariat avec un RCE canadien avait accru leur connaissance des réalisations en recherche au Canada, et des pratiques et stratégies canadiennes dans leur domaine. Ces informateurs ont déclaré qu'avant leur contact avec l'un des réseaux financés, ils ne connaissaient pas les réseaux et leurs réalisations en matière de recherche et d'influence sur les politiques publiques dans leur domaine. En résultat de la collaboration, des représentants de plusieurs organismes internationaux ont affirmé qu'ils étaient très intéressés à en savoir davantage sur les structures de réseaux et leurs réalisations et, dans certains cas, des organismes partenaires ont fait remarquer qu'ils examinaient la possibilité de mettre en œuvre des structures semblables dans leur organisation. Les réseaux canadiens ont été considérés comme des modèles de pratiques exemplaires en ce qui a trait aux structures et à l'organisation internes et, dans de nombreux cas, comme des chefs de file pour ce qui est de la recherche et du transfert des connaissances. Les informateurs ont déclaré qu'ils ne connaissaient pas bon nombre de ces aspects sur les RCE canadiens avant de collaborer avec ces réseaux grâce au financement de l'IPI. On a fait remarquer que cette sensibilisation accrue de l'environnement de recherche canadien dans les RCE était considérée comme le point de départ d'une collaboration plus approfondie avec les chercheurs canadiens et, donc, ouvrait de nombreux nouveaux débouchés pour les organismes

partenaires. Les représentants des réseaux canadiens ont déclaré des avantages semblables quand on leur a demandé de quelle façon les collaborations internationales avaient contribué à la valeur du réseau. On a mentionné que les partenariats faisaient connaître le Canada dans le monde et ouvraient ainsi des débouchés permettant de tirer parti des connaissances existantes et de l'infrastructure existante dans les pays étrangers.

En outre, les informateurs canadiens ont déclaré que l'IPI leur avait permis d'accroître leurs propres ressources (fonds) grâce à des contributions supplémentaires (en espèces et en nature). Les informateurs ont affirmé que le fait d'être capables de contribuer financièrement modifie leur position à l'échelle internationale. Cette capacité ouvre de nombreuses portes qui resteraient fermées autrement. Des exemples incluent le financement de contrepartie des réseaux d'excellence européens pour des projets conjoints et des réunions et, dans un autre cas, la participation à un consortium global, qui a entraîné un financement de contrepartie de 32 membres du consortium. Il est trop tôt pour déterminer l'incidence de cette collaboration globale sur l'atteinte des objectifs des réseaux et des organismes participant au consortium. D'autres exemples de réussite de l'effet levier incluent un réseau canadien de la santé qui a présenté une proposition conjointe relative à un projet de recherche de 10 millions de dollars, ainsi qu'une somme de 1,5 million de dollars versée par Génome Canada, et une autre somme éventuelle de 20 millions de dollars dépendant du progrès, tel que rapporté par un autre réseau de la santé. En plus de contribuer en dollars aux activités conjointes, les informateurs ont affirmé que les partenariats peuvent entraîner des avantages découlant de l'équipement, des données et de l'infrastructure de recherche générale existants dans les pays partenaires, ce qui entraîne des économies de coûts pour les réseaux canadiens et diminue le chevauchement des efforts pour tous les partenaires qui font partie du réseau.

Toutefois, des exemples de réussite de l'obtention d'autres fonds de recherche ont aussi été mentionnés par certains réseaux non financés. À titre d'exemple, un réseau centré sur l'ingénierie a été en mesure de créer une société internationale qui inclut des organismes partenaires aux États-Unis, en Allemagne, au Japon, à Hong Kong, en Autriche et en Suisse. La société a été en mesure d'obtenir des fonds de recherche de l'ensemble des pays membres. D'autres exemples incluent des projets de recherche soutenus conjointement par un RCE non financé et des chercheurs russes et une collaboration entre un RCE non financé et un organisme de recherche en Corée, basée sur un financement de contrepartie et conçue pour accroître davantage le financement. Bien qu'il y ait de nombreux exemples d'autres contributions obtenues par les réseaux financés de l'IPI, il n'est pas clair dans quelle mesure on peut conclure que l'obtention réussie de financement de recherche additionnel peut être considérée comme un résultat du financement de l'IPI.

Dans l'ensemble, l'incidence de l'IPI à ce jour a été de concentrer les efforts sur la création de la base permettant la recherche conjointe afin de régler des problèmes communs (les maladies, les questions environnementales, etc.). Les partenariats qui ont été établis et multipliés en résultat du financement de l'IPI ont contribué à permettre aux réseaux canadiens de rehausser le profil de la recherche canadienne à l'échelle internationale, et à obtenir un accès aux grappes de recherche et aux réseaux existants dans le monde. Des informateurs canadiens et étrangers ont déclaré des avantages réciproques et fait ressortir l'importance d'une plus grande collaboration internationale, particulièrement dans les secteurs/domaines de pertinence mondiale, là où les solutions aux problèmes nécessitent des stratégies globales (p. ex. la recherche sur les changements climatiques, la recherche sur les enjeux de santé communs comme l'obésité ou les accident cérébraux vasculaires et la recherche dans les nouveaux

domaines où les chercheurs peuvent tirer parti de l'expertise accumulée dans le monde, comme la recherche sur les cellules souches ou sur les prions).

3.2.3. Leçons apprises des collaborations internationales

Les représentants Canadian des RCE financés, ainsi que plusieurs de leurs partenaires internationaux ont souligné qu'il fallait plus de temps pour établir des partenariats internationaux et pour surmonter les défis logistiques de la collaboration multinationale que prévu au départ par les réseaux. Bien que tous les RCE aient mentionné ces défis, les RCE qui étaient partenaires avec des organismes dans les PRMF ont déclaré des difficultés supplémentaires en raison d'une exigence (perçue) de fournir un soutien organisationnel ou administratif à l'organisme partenaire pour l'établissement et la surveillance du partenariat. En particulier, les activités autres que les conférences et les réunions ont été mentionnées comme celles qui présentaient des défis en matière de logistique. Des exemples de défis généralement rencontrés incluent les lois de l'immigration au Canada et à l'étranger qui compliquent l'organisation de l'échange du personnel (PHQ et chercheurs principaux) et nécessitent plus de temps que ce qui avait été prévu à l'origine, ainsi que les difficultés juridiques découlant de la rédaction de contrats internationaux pour les partenariats plus officiels entre les réseaux canadiens et leurs partenaires internationaux. Le résultat de ces défis et d'autres défis semblables est que, les activités proposées par les réseaux dans leurs demandes originales pour l'obtention du financement de l'IPI ont été retardées et plusieurs réseaux ont déclaré qu'ils venaient seulement d'être en mesure de mettre en œuvre certaines de leurs activités liées à l'IPI.

Des représentants de réseaux non financés ont aussi déclaré certaines leçons apprises des collaborations internationales qu'ils avaient été en mesure d'établir. En raison de la complexité du travail à l'échelle internationale et de l'établissement de contacts et de partenariats, il faut du temps et des fonds consacrés à la réalisation d'activités semblables à celles déclarées par les réseaux financés. On a constaté ici essentiellement que bien qu'un certain niveau de collaboration soit toujours possible, presque tous les représentants de réseaux non financés et leurs partenaires ont mentionné qu'il était difficile de collaborer à l'échelle internationale quand le financement pour ce genre d'activités est limité ou inexistant. Les informateurs ont mentionné que les défis logistiques à eux seuls (p. ex. les déplacements à l'étranger, l'organisation d'ateliers et de réunions à distance, et l'établissement et l'entretien de liens au-delà de l'échange entre chercheurs au moyen d'une communication permanente, etc.) nécessitent du temps et des efforts pour lesquels il n'y a souvent aucun financement. Un seul réseau non financé a déclaré avoir été en mesure de lancer les activités proposées dans le cadre de sa demande d'IPI en puisant dans ses propres ressources, toutefois, on a souligné que la mise en œuvre avait été beaucoup plus lente que ce qu'on avait prévu à l'origine et que la portée de ces activités et des collaborations aurait pu être accrue grâce au financement de l'IPI.

Il convient de noter que le type de leçons apprises diffère d'un réseau à l'autre. Si les réseaux mieux établis avaient l'avantage dû à l'expérience d'élaborer des relations internationales et de favoriser les échanges de PHQ, les nouveaux réseaux devaient souvent opérer « par tâtonnement » pour élaborer des protocoles ou des démarches. Dans ce contexte, il est clair que le programme devrait examiner la faisabilité d'élaborer des « trousseaux d'outils » pertinentes qui pourraient aider les prochains nouveaux bénéficiaires de l'IPI pour ce qui est de gérer les fonds de l'IPI. Des exemples de ces ressources incluent notamment ce qui suit :

- L'élaboration de ressources ou de trousse d'outils qui fourniraient des renseignements aux réseaux sur la façon de faire les demandes et de gérer l'échange de personnel hautement qualifié (PHQ) entre le Canada et les autres pays partenaires (immigration, responsabilité juridique, autre). L'élaboration de ces ressources ou trousse d'outils pourrait être fondée sur les suggestions provenant de tous les réseaux tirées de leurs expériences relatives à l'IPI pour faire en sorte que les futurs bénéficiaires de l'IPI puissent tirer parti des leçons apprises et des expériences de stratégies réussies des réseaux qui ont été en mesure de faire la mise en œuvre complète de leurs activités de l'IPI en respectant l'échéancier de financement.
- L'identification de ressources qui aideraient les réseaux dans l'élaboration d'associations bilatérales ou autres, de contacts, d'accords, ou de protocoles d'entente à l'échelle des consortiums plutôt qu'avec un établissement donné.
- L'identification de ressources et de structures de gestion nécessaires pour mettre en œuvre des activités internationales, incluant les pratiques exemplaires et les leçons apprises des réseaux qui ont été en mesure de faire la mise en œuvre complète de leurs activités planifiées de l'IPI en respectant l'échéancier de financement de deux ans et qui ont réussi à intégrer les activités de l'IPI dans le plan stratégique du réseau.
- Des exemples de modèles de rapport de rendement détaillés qui permettraient à tous les réseaux financés de l'IPI de produire des données communes sur les résultats attendus comme des échanges de PHQ, des projets de recherche (offre et adjudication), des publications et autres activités.

En se fondant sur les réponses données par de nombreux informateurs clés relativement à l'incertitude entourant la viabilité des collaborations mises en place grâce à l'IPI, la mise en œuvre future de l'initiative ou de programmes de financement semblables devrait permettre de mieux orienter la façon dont les partenariats devraient être financés à plus long terme. Le cas du réseau non financé qui a été en mesure de lancer les activités proposées de l'IPI, malgré des retards importants et la réduction de la portée, laisse entendre que ce réseau a inclus les activités proposées de l'IPI proposées dans son plan stratégique même sans le financement de l'IPI. Les commentaires et les questions des personnes interviewées en ce qui a trait à la façon de poursuivre les activités de l'IPI après l'initiative montrent que certains réseaux financés n'ont pas été en mesure d'incorporer les activités de l'IPI dans leur plan stratégique après l'échéancier de financement de l'IPI. Cette situation peut être due au fait qu'on ne sait pas si un financement de suivi pourrait être accessible, mais pourrait aussi être le reflet du fait qu'au moment de l'évaluation, bon nombre de réseaux étaient en retard dans la mise en œuvre de leurs activités planifiées pour l'IPI et, par conséquent, plus préoccupés par la réalisation de leurs activités de l'IPI que par la durabilité de ces activités après l'initiative.

3.3 **Conclusions**

À partir des constatations présentées dans le rapport, on peut tirer un certain nombre de conclusions pour l'Évaluation de l'Initiative de Partenariats internationaux.

Valeur globale et incidences du financement de l'IPI :

Les constatations découlant des entrevues auprès des informateurs clés et des documents de programmes laissent entendre que les réseaux financés ont obtenu plusieurs résultats positifs qui contribuent collectivement à l'atteinte de plusieurs objectifs de l'IPI.

Presque tous les intervenants étaient d'avis que le financement de l'IPI avait permis aux chercheurs et aux réseaux canadiens d'étendre leurs relations et de créer des liens avec des organismes dans d'autres pays. Bien que le réseautage entre les chercheurs existait (et continue d'exister) avant le financement de l'IPI et indépendamment de ce financement, les fonds ont permis aux réseaux canadiens de créer des liens avec d'autres organismes à l'échelle des consortiums. On a fait remarquer que, comparativement aux contacts entre collègues, les relations à l'échelle des consortiums sont structurées de façon plus officielle et permettent les échanges avec des organismes (incluant d'autres partenaires internationaux qui peuvent faire partie d'un plus grand consortium), plutôt qu'avec un chercheur individuel.

On a aussi signalé que le financement de l'IPI a produit d'autres résultats positifs, incluant les résultats suivants :

- Accroissement de la connaissance et de la sensibilisation en ce qui a trait aux aptitudes et des compétences en recherche au Canada parmi les partenaires internationaux;
- Accroissement de la connaissance et de la sensibilisation en ce qui a trait à la recherche globale et au transfert des connaissances, ainsi que des enjeux d'application des politiques parmi les chercheurs des réseaux;
- Capacité de promouvoir l'expertise canadienne en matière de recherche à l'échelle internationale;
- Soutien aux organismes des pays à revenus moyens et faibles pour l'élaboration de leurs propres activités de réseautage dans leur pays d'appartenance, ce qui n'avait pas été entrepris précédemment;
- Élaboration de partenariats avec des partenaires internationaux entraînant, dans certains cas, la présentation de propositions conjointes.

Les activités entreprises par les réseaux indiquent la progression vers des partenariats approfondis avec des organismes étrangers. Il est trop tôt pour établir avec certitude toute la portée de l'incidence de l'initiative sur la capacité des réseaux de déployer des efforts d'envergure coordonnés et concertés qui auront des incidences économiques et sociales.

Les réseaux ont déclaré avoir réussi à établir des partenariats avec des organismes étrangers, et à mettre en place l'échange de connaissances et d'expériences. Les partenaires internationaux ont souligné que leur lien avec les RCE canadiens les a sensibilisé davantage aux activités de recherche au Canada et, en résultat, leur a permis de puiser dans les connaissances et les stratégies existantes pour stimuler la recherche dans leur propre pays. De nombreux informateurs ont affirmé que les partenariats ont entraîné une plus grande

sensibilisation de part et d'autre au rôle de chef de file du Canada en ce qui a trait à la mise en œuvre et au soutien du transfert des connaissances.

Bien que les renseignements provenant des informateurs clés et des documents de programmes donnent à penser qu'un certain nombre d'activités visant l'atteinte des objectifs de l'IPI ont eu lieu, bon nombre d'informateurs clés ont fait remarquer qu'il faudra peut être un certain temps pour être en mesure de déceler toute l'incidence de l'initiative. À titre d'exemple, plusieurs réseaux ont déclaré qu'ils avaient présenté récemment des propositions conjointes de recherche avec leurs partenaires internationaux et ils ont souligné qu'il était encore trop tôt pour déterminer la réussite de ces propositions.

À ce jour, tous les réseaux financés par l'IPI n'ont pas été en mesure de mettre en œuvre la formation du PHQ, tel que prévu au départ.

Certaines activités internationales de formation du PHQ ont été mises en œuvre, incluant des cours d'été et certaines activités d'échange de PHQ. Cependant, selon les renseignements transmis par les informateurs clés et un examen des documents de réseaux, il semble que certains réseaux, particulièrement les réseaux plus récents ou plus restreints sans relations établies à l'échelle internationale, ont fait face à des défis relatifs à l'atteinte des objectifs et des buts de l'IPI. À titre d'exemple, certains réseaux ont déclaré éprouver des difficultés au niveau de l'échange du PHQ (en raison de la difficulté de naviguer entre les exigences complexes, incluant les enjeux liés à l'immigration et aux contrats).

Ce défi peut être interprété dans le contexte d'un échéancier serré de financement de l'IPI conçu pour permettre aux réseaux d'établir des relations à l'échelle internationale.

Quelle a été la valeur ajoutée de l'IPI pour les RCE et leurs partenaires internationaux?

L'IPI a permis aux RCE et à leurs partenaires internationaux de poursuivre leurs stratégies à l'échelle mondiale, permettant une démarche mieux concertée pour trouver des solutions aux problèmes d'importance mondiale.

Dans l'ensemble, l'incidence de l'IPI à ce jour a été de mettre l'accent sur la création de la base d'une recherche concertée pour aborder les problèmes communs, particulièrement dans les secteurs ou domaines de pertinence mondiale, où des solutions aux problèmes nécessitent des stratégies mondiales (p. ex. la recherche sur les changements climatiques; la recherche sur les enjeux communs relatifs à la santé comme l'obésité ou les accidents vasculaires cérébraux (AVC); la recherche dans de nouveaux domaines, où les chercheurs peuvent tirer parti de l'expertise accumulée à l'échelle internationale, comme la recherche sur les cellules souches ou la recherche sur les prions, et d'autres domaines ou enjeux).

Étant donné que l'initiative vise à favoriser et à créer des partenariats, les réseaux qui ont adopté un rôle consultatif stratégique pour ce qui est d'influer sur les politiques publiques, de la sensibilisation et des connaissances sur un enjeu donné ont semblé tirer parti de l'IPI plus avantageusement que les autres réseaux, en ce qui a trait à l'avancement de l'ensemble de leur mission stratégique.

Les réseaux recevant du financement de l'IPI étaient différents les uns des autres en ce qui a trait à leur position globale, adoptant le rôle de réseau consultatif ou de réseau orienté

davantage vers l'avancement technologique. Puisque l'initiative n'était pas conçue pour entraîner immédiatement des extraits de recherche concertée, mais plutôt pour stimuler les partenariats internationaux, les constatations de l'évaluation montrent que les RCE qui étaient davantage centrés sur un rôle consultatif ou stratégique étaient en mesure de tirer parti immédiatement des activités de réseautage financées grâce à l'IPI, en comparaison des RCE dont la mission stratégique était centrée sur l'avancement technologique. Cette constatation semble suggérer que les réseaux centrés sur des stratégies consultatives étaient plus compétents pour incorporer les activités d'IPI dans leur mission stratégique globale à titre d'élément à valeur ajoutée à leur mission.

Utilisation du financement de l'IPI

Le financement de l'IPI a servi à créer des activités de soutien conçues pour créer des liens avec des organismes à l'étranger et mettre en place l'échange de connaissances et d'outils. Les réseaux financés ont déclaré une plus vaste gamme d'activités sur le plan de la collaboration internationale que les réseaux non financés.

Bien que les représentants des réseaux non financés aient déclaré que même sans le financement de l'IPI, ils avaient été en mesure de participer à certaines activités de collaboration avec des chercheurs à l'étranger, ces activités étaient principalement limitées à une participation à des conférences annuelles régulières et des projets individuels. Les représentants des réseaux financés ont déclaré une plus vaste gamme d'activités.

Les informateurs clés étaient d'avis que les activités déclarées entraîneraient des partenariats de recherche permanents et approfondis avec les organismes à l'étranger et considéraient ces activités comme des étapes vers les extraits de recherche concertée, incluant la diffusion des connaissances, des ressources et de la technologie.

Leçons tirées de l'élaboration et de l'exécution de l'IPI

La conception et l'exécution des programmes a été considérée comme étant pertinente, toutefois, les réseaux ont déclaré que le temps nécessaire pour établir des liens avec les partenaires internationaux avait eu une incidence négative sur leur capacité d'atteindre certains des objectifs de l'IPI en respectant l'échéancier du financement.

L'échéancier de financement pour la mise en œuvre de l'initiative a été trouvé trop court, ce qui avait comme effet de produire une incertitude quant à l'atteinte des niveaux de dépenses prévus, ainsi qu'à la continuité du financement pour appuyer des collaborations permanentes. Les réseaux ont besoin d'informations et de conseils pour déterminer l'accessibilité des ressources et définir les attentes en ce qui a trait aux collaborations permanentes qui ont débuté avec le financement de l'IPI.

Certains informateurs clés ont déclaré qu'ils n'avaient pas eu le temps d'établir des lignes directrices ou des processus clairs pour sélectionner et recruter les partenaires internationaux appropriés et que les activités planifiées étaient généralement en retard.

Les constatations de l'évaluation laissent entendre que les réseaux ont éprouvé certaines difficultés en raison de l'échéancier alloué à la préparation des demandes ou propositions des réseaux pour l'obtention du financement de l'IPI. Certains informateurs clés ont déclaré qu'ils

n'avaient pas eu le temps d'établir des lignes directrices ou des processus clairs pour sélectionner et recruter les partenaires internationaux appropriés et que les activités planifiées étaient généralement en retard.

Les informateurs ont fait remarquer que l'établissement de partenariats internationaux et le lancement complet des activités internationales proposées avaient nécessité plus de temps qu'ils avaient prévu au départ. Plusieurs informateurs clés ont déclaré qu'ils avaient été surpris par la quantité de temps et de ressources nécessaires pour élaborer des contrats internationaux, des protocoles d'entente, et d'autres accords avec les organismes partenaires. Ces défis logistiques expliquent probablement certains des délais de lancement des activités de l'IPI qui ont été déclarés par l'ensemble des réseaux. Le programme a été prolongé jusqu'en mars 2010 depuis, pour permettre aux réseaux de terminer leurs projets d'IPI et de respecter les cibles proposées.

Ces préoccupations ont été soulevées dans le contexte des problèmes de conception globale des RCE, reflétant l'impression que certains réseaux ont accès à de plus grandes sommes de financement pendant une plus longue période que d'autres, ce qui était perçu comme un avantage pour les RCE plus vastes ou établis en ce qui a trait à la capacité de travailler à partir d'une infrastructure internationale existante en comparaison d'autres réseaux qui devaient utiliser le financement de l'IPI pour établir cette infrastructure.

Il peut être utile de fournir aux réseaux, particulièrement à ceux qui ne peuvent puiser dans des structures préexistantes pour la collaboration internationale, les outils qui les aideront à élaborer des processus internes pour trouver des partenaires appropriés et établir des liens avec des organismes étrangers, tels que par exemple, des protocoles d'entente, des documents juridiques, et des processus pour déterminer les partenaires et les projets qui correspondent aux plans stratégiques des réseaux, aux rapports, aux pratiques exemplaires.

En plus d'un échéancier de financement considéré comme étant trop court pour participer pleinement à toutes les activités proposées par les réseaux dans leurs demande de financement de l'IPI, les attentes relatives aux bailleurs de fonds pour la prolongation des collaborations résultant des activités de l'IPI restent floues. Il faut une perspective à plus long terme pour permettre aux réseaux de récolter tous les fruits des partenariats établis dans le cadre de l'IPI.

De plus, les réseaux ont besoin d'informations et de conseils pour déterminer l'accessibilité des ressources et définir les attentes en ce qui a trait aux collaborations permanentes qui ont débuté avec le financement de l'IPI.